



Victime du syteme et decision au hasard

Par **viddha**, le **07/11/2008** à **09:37**

bonjour j'ai étai victime d'une décision de justice par rapport a la garde d'enfant.il y a 5 ans le conseil général et un juge on laisser la garde de mes enfants a la mère qui n'était pas apte vraiment a les garder et ils ont étaient placer en famille d'accueil.on ne voulait pas me donné la garde car je travaillais et que mon appartement était trop petit.mais il y a 3 mois,le juge avec l'accord, je pense du conseil général,mon autoriser a reprendre mes enfants alors que ma situation n'avait pas changer du tout.actuellement j'ai des problèmes financier,mes enfants ont faits pas de bêtises en 3 mois,moi j'ai perdu 12 kg en un moi a cause du stress,problème d'argent car un mauvais suivi,perte de salaire car il a fallu que je prenne des jours pour régler des problèmes administratif.es que vous pensez qu'il est possible de demander des dommages et intérêt par rapport a tout ce disfonctionnement qui a gâcher pendant tous ce temps le rapport avec mes enfants et pour eux maintenant un dégoût de la société et des personnes qui se sont occupés de cette affaire qui n'a pas était capable de gérer intelligemment cette affaire. Merci d'avance.cordialement.